



Coupe de l'Anjou *2017*

Coupe de l'Anjou FFG

La **COUPE de L'ANJOU** est une compétition par équipe qui concerne la GAM, la GAF, la GR et la Gac qui se déroule, dans le cadre d'une finale en fin de saison au même moment que la finale départementale individuels B.

Les gymnastes engagés en finale départementale individuels B ne peuvent pas participer à la Coupe de l'Anjou.

REGLEMENTATION

FORMAT DE COMPETITION :

Seuls les gymnastes licenciés au 5 janvier (au plus tard) sont autorisés à participer.

Les gymnastes en Pôle ou en SSD ou en SSR ne sont pas autorisés à participer.

Coupe de l'Anjou GAM et Coupe de l'Anjou GAF :

Composition des équipes : - 6 gymnastes : 3 Elites - 3 Jeunes (minimum 2 Elite et 2 Jeunes)

Elite : 12 ans et plus – 2005 et avant

Jeunes : 10 ans à 13 ans – 2004 à 2007

Le format est 6/4/4 : 2 gymnastes Elite et 2 gymnastes Jeunes passent à chaque agrès.

Les 4 notes comptent. Chaque équipe peut utiliser 2 jokers pendant la rencontre (cf. rubrique joker)

*Programme GAF : Elite → Libre FFG Programme Trophée Fédérale (Difficultés plafonnées à 1,00 pt)
Jeunes → Libre FFG Programme DIR (Difficultés plafonnées à 0,80 pts) avec bonifications

*Programme GAM : Elite → Libre Zone Ouest, la note difficulté (D) est multipliée par 2
Jeunes → Imposés 1 à 6, mouvement 5 ND = 5,50, mouvement 6 ND = 6,50

Coupe de l'Anjou GR :

Composition des équipes : - 2 gymnastes individuelles : 1 jeunes (de 7 à 11 ans)

1 gymnaste de 14 ans et plus

- 2 ensembles : 1 ensemble de jeunes ou 10-11 ans ou 12-13 ans

1 ensemble de gymnastes de 14 ans et plus

Les 2 individuelles et les 2 ensembles passent

Programme GR : Individuelles → Trophée régional ou Interrégional

Ensembles → Trophée fédéral B (DC2)

Trophée régional

Toutes les notes comptent. Chaque équipe peut utiliser 2 jokers pendant la rencontre (cf. rubrique Joker)

Remarque : pour permettre une ouverture maximum vers de nouveaux clubs et rendre possible l'organisation par le plus grand nombre de clubs, de la Finale de la Coupe de l'Anjou, les exercices pourront s'effectuer sur un praticable dynamique de GA.

Coupe de l'Anjou Gac :

Composition des équipes : - 1 Duo et 1 Trio

Attention : Dans une équipe, 1 gymnaste maximum peut concourir dans le Duo et le Trio

Le Duo et le Trio passent

Toutes les notes comptent. Une formation joker peut être ajoutée (cf. rubrique joker)

Programme Gac : Challenge National Gym accro Catégorie FIR

La coupe de l'Anjou GAC suit le règlement du Challenge National Gym accro : il s'agit d'une compétition par équipe.

JOKER :

Définition :

C'est la possibilité de remplacer une des notes obtenues. L'équipe peut utiliser deux JOKERS maximum pendant le challenge.

Quelle que soit la note obtenue par le joker, celle-ci est prise en compte pour le calcul du total à l'agrès de l'équipe.

Pour la GA, les deux jokers peuvent être utilisés au même agrès.

Un joker « Elite », « Individuelle GR », « Duos » ne pourra remplacer qu'une note « Elite », « Individuel GR », « Duos ».

Un joker « jeunesse », « Ensemble », « Trio » ne pourra remplacer qu'une note « jeunesse », « Ensemble », « Trio ».

Nota : un gymnaste ne peut pas concourir deux fois au même agrès. De même une « Individuelle GR » et un « Ensemble » ne peuvent pas repasser comme Jokers pour remplacer leur propre note.

Modalités d'utilisation :

Une fois les passages effectués et les notes obtenues, l'entraîneur signale à la direction du concours et au jury concerné, qu'il désire utiliser un joker.

Le joker passe, sa note rentre dans les notes à comptabiliser.

JURYS :

Les jurys sont composés de juges arbitres, convoqués par le comité départemental, et des juges clubs, plus les « assistants compétitions » (juges de lignes- chrono)

TENUES VESTIMENTAIRES :

Réglementation code de pointage

Assistants juges : survêtement identique à celui des entraîneurs ou tenue de juges.

DEROULEMENT :

La Coupe de l'Anjou est une rencontre inscrite dans le fair-play, la bonne ambiance et l'esprit de convivialité. La compétition se déroule selon les règlements en vigueur au sein de la FFG (suivant les années d'âges)

PALMARES :

- 1 Palmarès GAF
- 1 Palmarès GAM
- 1 Palmarès GR
- 1 Palmarès Gac
- Challenge Club :

Le Challenge Club prend en compte la participation des clubs dans les différentes disciplines qui ont donné lieu à un classement avec au moins 2 équipes

Le classement des clubs pour ce challenge est établi en additionnant les places obtenues par chacune de ses équipes : 1pt pour la première place, 2 pts pour la deuxième place, 3 pts pour la troisième place et ainsi de suite jusqu'à la dernière place.

Pour les clubs n'ayant pas d'équipe dans une ou plusieurs disciplines prise en compte pour l'attribution du Challenge, il leur sera attribué les points de la dernière place des disciplines manquantes majoré de 1.

Le gagnant du Challenge Club est celui qui selon les critères ci-dessus obtiendra le total le plus faible

En cas d'exæquo, le club ayant présenté le plus grand nombre d'équipes est classé 1^{er}. S'il reste encore des exæquos, les points des équipes classées dernières de leurs disciplines sont attribués aux clubs non représentés dans ces disciplines et le club réalisant le meilleur total est classé 1^{er}.

TITRES :

Vainqueur de la Coupe de l'Anjou Gymnastique Artistique Féminine
Vainqueur de la Coupe de l'Anjou Gymnastique Artistique Masculine
Vainqueur de la Coupe de l'Anjou Gymnastique Rythmique
Vainqueur de la Coupe de l'Anjou Gymnastique Acrobatique

COMPOSITION DES DELEGATIONS :

Chaque délégation se compose comme suit :

1 représentant administratif
2 jeunes bénévoles, assistants compétitions (juges ou entraîneurs ou gymnastes)
(rôles divers pendant la Coupe de l'Anjou : juges de ligne, chrono, secrétaires d'atelier...)
Les équipes sont constituées de :
Pour la GAM et la GAF : 2 entraîneurs - 3 gymnastes Elite - 3 gymnastes Jeunesse - 2 juges
Pour la GR : 2 entraîneurs - 2 individuelles - 2 ensembles
Pour la Gac : 2 entraîneurs - 1 Duo - 1 Trio

ENGAGEMENTS :

Les engagements doivent parvenir au Comité Départemental avant le 27 Avril 2017.

Chaque club peut présenter une équipe dans une ou plusieurs en Gac

Les Clubs ne peuvent engager plus d'une équipe par Catégorie en GA et en GR.

Pour la Gac, en cas d'engagement de plusieurs équipes d'un même club dans une même catégorie, une sélection sera prévue.

Aucun droit d'engagement n'est demandé pour cette compétition

Seuls les gymnastes licenciés au 5 janvier (au plus tard) sont autorisés à participer.

